

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 07.06.2022

. d'affichage : 16.06.2022

N° de la délibération : 2022-110

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 47

. votants : 56

L'an deux mille vingt deux, le treize juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. HAY Francis, Mme POLIN Justine, GRAVET Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, POTIER Bruno, DEMULE Frédéric, MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUATIQUE »
AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021 Dépenses	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation des résultats
I	- 165 341.63€		19 693.18€	27 307.64€	- 27 307.64€	- 172 956.09€
F	- 662 762.60€		90 814.30€			- 571 948.30€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	571 948.30€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation au déficit reporté de fonctionnement (ligne 002)	0€ 571 948.30€
Total affecté au compte 1068 :	0€

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

